



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Histoire de l'art et archéologie

de l'Université de la Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Histoire de l'Art et archéologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI130004681

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Nancy.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger (co-habilitation) : /

Présentation de la mention

Cette mention de licence est en construction. Jusqu'à présent la formation ne débutait qu'en troisième année (L3), à Nancy, après une formation de deux années en histoire complétée par des enseignements en histoire de l'art et en archéologie. L'ambition est désormais de former sur le site de Nancy et dès la première année (L1) les étudiants aux savoirs et aux techniques propres de ces disciplines, mais aussi aux savoirs généraux. En d'autres termes, la licence met l'accent sur les contenus scientifiques, l'apprentissage des outils informatiques (C2I/Certificat informatique et internet) et les savoirs transversaux (rassembler, analyser des informations provenant de sources différentes, être en capacité d'identifier, de poser et résoudre les problèmes, de s'exprimer correctement à l'écrit comme à l'oral, y compris dans une langue étrangère, enfin de prouver sa capacité à travailler en équipe). Sur le plan disciplinaire, le projet pédagogique est donc cohérent au regard des informations fournies.

L'articulation avec l'histoire reste forte, l'essentiel des enseignants-chercheurs de cette mention étant des historiens. Les liens sont également étroits avec le monde de l'archéologie locale et régionale. Le projet d'ouverture de la formation en L1 prévoit la création d'un portail, ou semestre de propédeutique. On soulignera l'effort consenti pour les unités d'enseignements (UE) d'ouverture, et ce dès la première année (l'enseignement de l'histoire est obligatoire, les autres disciplines d'ouverture restent facultatives), ce qui autorise des passerelles vers d'autres licences. L'histoire reste une UE obligatoire en L2. Il y a actuellement deux parcours proposés à partir de L3 : *Archéologie* et *Histoire de l'art*.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Il s'agit d'une licence qui offre une articulation forte entre l'histoire, l'histoire de l'art et l'archéologie. La formation met l'accent sur les savoirs disciplinaires, les compétences méthodologiques, les savoir-faire universitaires, l'apprentissage des outils informatiques (C2i). La progressivité des apprentissages est avérée, avec initialement une UE d'initiation à l'histoire de l'art couplée à une UE d'histoire de la même période. On note également une ouverture vers deux autres licences : *Histoire* ; *Culture, arts et société*.

L'essentiel des étudiants poursuivent en deuxième cycle (master histoire recherche : *Histoire patrimoine-Etudes européennes*).

La mise en place d'un projet personnel et professionnel (PPP) est prévue. La professionnalisation sera renforcée en L2. Elle est portée en L3 par un peu moins de 14 % d'enseignements assurés par des professionnels extérieurs (conservation, patrimoine, archéologie). On soulignera la présence parmi les intervenants de deux conservateurs régionaux (des Monuments historiques et de l'Inventaire de Lorraine). Les stages proposés varient entre 1 et 3 semaines selon la spécialisation choisie (3 semaines pour l'archéologie).

Si la « coloration » de l'équipe pédagogique est plutôt historique, sept intervenants professionnels extérieurs (conservation, archéologie, muséologie) assurent un enseignement théorique et pratique, ce dernier étant essentiel dans la formation. L'évaluation des enseignements est mise en place, ainsi que des commissions de suivi.

Pour autant, il demeure difficile de formuler un avis plus précis sur le dossier présenté en raison de ses imprécisions.

- Points forts :

- Un bilan pédagogique et disciplinaire favorable pour la L3 qui existait.
- La conjugaison entre les savoirs scientifiques, les savoirs transversaux et une méthodologie du travail universitaire renforcée.
- La progressivité de la formation.
- Les relations avérées l'archéologie de terrain (intervenants, stages).
- Des accords avec deux autres licences (*Culture, arts et société* et *Langues, littératures et civilisations étrangères*, parcours *Tourisme culturel* pour faciliter les doubles formations et les passages d'une licence à l'autre.

- Points faibles :

- Un dossier qui ne permet pas de comprendre avec précision la construction et la réalité de cette mention, et notamment les relations entre les deux sites de formation.
- La formation reste localement tronquée ou suspendue, car le débouché de la licence restera tributaire du master recherche *histoire*.
- Une trop faible insertion professionnelle au sortir de la L3.
- Une évaluation du stage qui n'est pas précisée.
- Manque d'informations concernant le tutorat (contenu, organisation, déroulement...).
- Un certain déficit de la formation en langue (pas de 2e langue, pas de certification linguistique).
- Peu de mobilité internationale.

Recommandations pour l'établissement

Le dossier gagnerait à l'avenir à être mieux renseigné, et les parcours mieux identifiés. Il semble également souhaitable de renforcer l'affichage de cette nouvelle licence afin de favoriser son attractivité. L'ouverture internationale pourrait faire l'objet d'un travail spécifique.

Une plus forte implication dans l'insertion professionnelle des étudiants au sortir de la L3 serait appréciable. Des orientations sont-elles possibles vers des masters professionnels, voire des licences professionnelles ?

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	378	317	214	241	228
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	225	204	164	133	131
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3	29	46	36	35	28
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante	NA*	NA*	NA*	NA*	NA*
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante	86,21%	89,13%	88,89%	94,29%	
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)	NA*	NA*	NA*	NA*	NA*
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)	NA*	NA*	NA*	NA*	NA*
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)	NA*	NA*	NA*	NA*	NA*
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)	NA*	NA*	NA*	NA*	NA*
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire	90,48%	70,97%	80,00%	64,71%	
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)		75,00%	100,00%		
			L1 en 2010-2011	L2 en 2010-2011	L3 en 2010-2011
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)			NA*	NA*	468
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle			NA*	NA*	10,2%
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention			NA*	NA*	8
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs			NA*	NA*	372
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs			NA	NA	96

*NA : non applicable car la licence actuelle (2010-2011) ne commence qu'en L3 pour l'*Histoire de l'art et l'archéologie*.



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Licences – Vague C

Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Mention : Histoire de l'Art et archéologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI130004681

Ce document reprend les différents points de l'évaluation pour lesquels l'établissement souhaite apporter des compléments d'informations.

1. Nature du diplôme et accords avec les autres licences

*Rapport p. 2, §1 : « Il s'agit d'une licence qui offre une **articulation forte** entre l'histoire, l'histoire de l'art et l'archéologie » ; p. 2, Point fort n°5 : « des accords avec **deux autres licences** ».*

La relation entre l'histoire, l'histoire de l'art et l'archéologie n'est pas une spécificité locale ni ponctuelle mais le résultat d'un **regroupement habituel entre ces disciplines à l'échelle nationale**, en particulier pour l'association entre histoire de l'art et archéologie (HAA). La plupart des universités françaises regroupent dans une même UFR et souvent dans un même département l'histoire, l'histoire de l'art et l'archéologie. D'un point de vue épistémologique et pédagogique, l'apprentissage de l'histoire de l'art comme de l'archéologie ne se conçoit pas sans une **formation parallèle en histoire**, mise en place dans ce diplôme pendant les deux premières années, L1 et L2.

Cette articulation vise également à faciliter les réorientations éventuelles d'étudiants entre la **licence HAA** et la **licence d'histoire** ou même le choix d'un double cursus jusqu'en L3 comprise.

La licence d'histoire n'est cependant qu'une des trois licences avec lesquelles la licence HAA a établi des accords pour offrir des passerelles régulières aux étudiants : après la licence d'histoire, la **licence Culture, arts et société (CAS)** est le diplôme avec lequel les mutualisations sont les plus poussées. Pour permettre un double cursus HAA/CAS, six des sept UE du DU Attestation d'histoire de l'art et d'archéologie peuvent être intégrées à la L1-L2 de la licence CAS et quatre UE de L3 HAA sont mutualisées avec le parcours Histoire de l'art de la L3 HAA. Du côté de la licence HAA, quatre UE de la licence CAS sont accessibles aux étudiants comme UE d'ouverture voire comme UE disciplinaires. Enfin, la **licence Langues, littératures et civilisations étrangères** comprend un parcours **Tourisme culturel** qui reprend six des sept UE du Diplôme Universitaire (DU) Attestation d'histoire de l'art et d'archéologie. Ces deux derniers accords offrent donc à des étudiants des licences CAS et LLCE la possibilité de se réorienter en L3 HAA ou de suivre un double cursus.

2. Équipe pédagogique

Rapport p. 2, §4 : « Si la "coloration" de l'équipe pédagogique est plutôt historienne, sept intervenants professionnels extérieurs (conservation, archéologie, muséologie) assurent un enseignement théorique et pratique, ce dernier étant essentiel dans la formation. »

L'histoire de l'art et l'archéologie sont deux disciplines scientifiques distinctes de l'histoire, qui ont **leur propre doctorat** : user du terme « historien » pour désigner en bloc des historiens, des historiens de l'art et des archéologues revient donc à remettre en cause la spécificité épistémologique de ces dernières disciplines. Il est vrai que **deux** enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique de la licence d'histoire de l'art et d'archéologie sont officiellement rattachés au département d'histoire dans lequel ils effectuent la majorité de leur service, mais de par leur spécialité et leurs thèmes de recherche, ils sont également archéologues, et c'est cette

discipline qu'ils enseignent dans la licence HAA. Sur les **sept autres titulaires** qui constituent le département d'histoire de l'art et d'archéologie, **trois** sont pleinement **archéologues** (dont S. Huber, nouvellement recrutée comme professeur d'archéologie classique) et **quatre** sont **historiens de l'art**. Les archéologues n'intervenant que pour l'Antiquité et le Moyen Âge, la répartition en termes de spécialités au sein de l'équipe pédagogique est donc en réalité équilibrée : c'est une condition nécessaire à la construction du diplôme **bi-disciplinaire** qu'est la licence HAA.

D'autre part, les enseignants-chercheurs ont la formation, le savoir scientifique et l'expérience requises pour assurer eux-mêmes une partie de **l'enseignement pratique** et non seulement théorique de la licence, notamment en **archéologie de terrain**. Ainsi, sur le chantier de Saint-Vanne (Verdun) qui est appelé à servir de chantier-école pour les étudiants du parcours Archéologie de la licence et du master (et pour lequel une certification sera demandée), l'encadrement est autant assuré par les enseignants-chercheurs du département que par les archéologues de l'INRAP qui y sont associés (ce chantier est une des OPF de l'INRAP : cf. <http://www.inrap.fr/archeologie-preventive/La-Recherche/Programmes-et-collaborations/Projets-d-activite-scientifique-PAS-/p-14419-Les-operations-programmees-en-France-OPF-.htm>).

3. Construction du diplôme

Rapport p. 2, Point faible n°1 : « Un dossier qui ne permet pas de comprendre avec précision la construction et la réalité de cette mention, et notamment les relations entre les deux sites de formation ». Recommandations : « Le dossier gagnerait à l'avenir à être mieux renseigné, et les parcours mieux identifiés. »

La licence d'histoire de l'art et d'archéologie est un **diplôme bi-disciplinaire**. En raison de ses liens étroits avec l'histoire, son enseignement reprend la partition traditionnelle entre les **quatre grandes périodes historiques**, Antiquité, Moyen Âge, époque moderne et époque contemporaine. Son architecture vise par conséquent à assurer le meilleur équilibre possible entre ces deux disciplines et ces quatre périodes, sachant par ailleurs que l'archéologie n'est enseignée que pour l'Antiquité et le Moyen Âge — pour des raisons de pédagogie, de personnel et de tradition universitaire.

Dans ce cadre, la licence comprend d'abord deux années d'enseignement conjoint et progressif des deux disciplines, l'histoire de l'art et l'archéologie, qui constituent le **tronc commun de connaissances** du diplôme. L'enseignement est réparti en sept UE sur les quatre semestres de L1-L2, chaque UE associant deux couples de périodes (Antiquité-Moyen Âge ou époques moderne et contemporaine) d'une discipline (archéologie pour les deux premières périodes ou histoire de l'art). S'y ajoutent, outre les UE techniques (langues, méthodologie, informatique, PPP), une forte composante d'histoire, pour les raisons épistémologiques et pédagogiques déjà évoquées, ainsi qu'une préparation aux métiers du patrimoine à partir de la L2.

Au-delà du tronc commun, les UE d'ouverture donnent aux étudiants la possibilité soit de s'initier à d'autres disciplines et d'envisager une réorientation, soit de préparer une spécialisation s'ils ont déjà un projet professionnel bien défini.

La troisième année est celle du choix de la spécialisation dans une des deux disciplines du diplôme : elle comporte donc un tronc commun (huit UE dont deux de métiers du Patrimoine) et **deux parcours, respectivement Archéologie et Histoire de l'art**, permettant d'approfondir les méthodes et connaissances propres à la discipline retenue (pour un total de quatre UE chacune).

Une des particularités de l'histoire de l'art, en tant que discipline universitaire, est de faire l'objet d'une forte demande de qualification secondaire ou parallèle à un autre diplôme, par exemple en droit, en langues étrangères ou en communication. C'est la raison pour laquelle une attention toute particulière a été portée aux accords avec les autres licences (v. *supra*). C'est aussi pourquoi les sept UE disciplinaires d'histoire de l'art et d'archéologie peuvent être rassemblées en un DU autonome, **l'Attestation d'histoire de l'art et d'archéologie**, qui permet, à condition d'avoir validé un niveau L2 par ailleurs, d'accéder à la L3 HAA ou simplement de faire valoir une qualification dans cette discipline.

Seul le site de Nancy possède un département d'histoire de l'art et d'archéologie et dispose donc du personnel et des infrastructures (musée de l'université, Pôle Archéologique Universitaire, BUFR) nécessaires pour cette licence. Le site de Metz n'a jamais eu d'enseignement d'histoire de l'art et d'archéologie autonome, ces disciplines n'apparaissant que très ponctuellement dans les diplômes d'histoire messins et seulement comme des sciences auxiliaires de l'histoire. La licence d'histoire de l'art et d'archéologie est donc un **diplôme propre au site de Nancy dans l'université de Lorraine**. En revanche, l'accord passé avec la licence d'histoire qui, elle, est un diplôme commun aux deux sites, permet d'assurer que les étudiants messins qui souhaiteraient poursuivre une L3 d'histoire de l'art et d'archéologie après une L2 d'histoire à Metz pourront le faire à Nancy en s'inscrivant parallèlement à l'Attestation HAA pour les UE d'histoire de l'art et d'archéologie qui leur manqueraient.

4. Points faibles

Rapport p. 2, Points faibles : « Une évaluation du stage qui n'est pas précisée. »

Comme il est indiqué dans le dossier (p. 15), le stage de L3 donne lieu à un rapport de stage dont la définition et la correction sont assurées par l'enseignant référent signataire de la convention de stage, qui en a suivi le déroulement. Une grille d'évaluation commune est mise au point par l'équipe pédagogique.

Rapport p. 2, Points faibles : « Manque d'informations concernant le tutorat (contenu, organisation, déroulement...). »

Comme il est indiqué dans le dossier (p. 17), des tuteurs sont recrutés, sous la direction du responsable de licence, parmi les étudiants de L3 ou de master, pour encadrer les étudiants de L1-L2 en difficulté, qu'ils soient volontaires ou désignés par les enseignants référents.

Rapport p. 2, Points faibles : « Un certain déficit de la formation en langue (pas de 2^e langue, pas de certification linguistique). »

S'il n'est effectivement pas prévu de seconde langue vivante (lacune à laquelle une prochaine révision de la maquette tentera de remédier), les étudiants ont accès aux langues anciennes (latin et grec) par le biais des UE d'ouverture en L1 et L2 (UEO 12, 22 et 31).

Rapport p. 2, Recommandations pour l'établissement : « Il semble également souhaitable de renforcer l'affichage de cette nouvelle licence afin de favoriser son attractivité ».

Comme il est annoncé dans le dossier (p. 17), un blog pédagogique servant de site officiel du diplôme a été mis en place à l'adresse suivante : <http://lichaan.wordpress.com>. Ce site est de plus couplé à une page Facebook (<http://www.facebook.com/LICHAAUL>) et à un compte Twitter (@LICHAAUL). Il fonctionne également en partenariat avec le carnet de recherche des archéologues de l'université de Lorraine, ARULA (<http://arula.hypotheses.org>).

Rapport p. 2, Points faibles : « Peu de mobilité internationale ». Recommandations pour l'établissement : « L'ouverture internationale pourrait faire l'objet d'un travail spécifique ».

Le recrutement tout récent d'un nouveau professeur d'archéologie classique disposant d'un large réseau de contacts internationaux devrait permettre de renforcer les liens à l'international et d'établir des partenariats, tant avec des universités qu'avec des organismes scientifiques étrangers.

5. Débouchés

Rapport p. 2, §2 : « L'essentiel des étudiants poursuivent en deuxième cycle (master histoire recherche : Histoire patrimoine-Études européennes) » et Points faibles, n°3 et 4 : « La formation reste localement tronquée ou suspendue, car le débouché de la licence restera tributaire du master recherche histoire. Une trop faible insertion professionnelle au sortir de la L3. »

La licence d'histoire de l'art et d'archéologie est précisément construite dans l'optique de la poursuite des études en master car **l'obtention d'un master est en pratique nécessaire** pour s'insérer professionnellement dans le domaine des métiers du patrimoine et de l'archéologie, et *a fortiori* pour celui de la recherche dans ces disciplines. Si certains concours de la fonction publique territoriale (concours d'attaché de conservation par exemple) sont en théorie accessibles au niveau Bac+3, en réalité l'obtention d'un master

est requise pour acquérir les compétences, la maturité et l'expérience nécessaires à leur réussite. La faible insertion professionnelle au sortir de la L3 traduit donc la réalité de l'offre d'emplois dans le domaine de l'archéologie et du patrimoine.

C'est pourquoi, dans la nouvelle mention du master, Histoire Patrimoines Études européennes, une attention particulière a été portée à la construction de **parcours disciplinaires « professionnalisants »** au sein d'une spécialité autonome, **Patrimoines et archéologie**, distincte de la spécialité *Sciences historiques* qui, elle, concentre les parcours de recherche en histoire et en archéologie. Les deux parcours *Patrimoines* et *archéologie* destinés aux étudiants de la licence HAA sont dans le prolongement des deux parcours de la L3. Ils allient formations techniques, stages de longue durée et sensibilisation à la recherche. Le **parcours Archéologie** prépare aux métiers de terrain de cette discipline (depuis le technicien de fouille ou le topographe jusqu'au responsable d'opération, à l'attaché territorial de conservation dans les collectivités territoriales ou encore à l'ingénieur d'études dans les organismes de recherche nationaux et les universités) tandis que le parcours **Histoire de l'art-Patrimoine** prépare aux métiers du patrimoine (attaché de conservation, conférencier, guide, documentaliste, médiateur du patrimoine) tout en permettant aux étudiants qui le souhaitent de poursuivre des recherches en histoire de l'art. Ces deux parcours bénéficient de la forte insertion régionale du département d'histoire de l'art et d'archéologie et des liens qu'il a créés avec les institutions muséales et culturelles du Grand Est. Seuls les étudiants qui se destinent exclusivement à la recherche en archéologie sont invités à s'inscrire dans un des deux parcours « recherche » *Sciences de l'Antiquité* et *Études médiévales* de la spécialité *Sciences historiques* qui accueillent des archéologues.